

LE PIONNIER DU VERCORS

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES
PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS



Bulletin trimestriel de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

Reconnue d'utilité publique
par décret du 19 juillet 1952
(J.O. du 29-07-1952, page 7 695)

Siège Social : PONT-EN-ROYANS (Isère)

Siège administratif :

26, rue Claude-Genin, 38100 GRENOBLE
Tél. (76) 54-44-95 - C.C.P. Grenoble 919-78 J



Eugène CHAVANT dit CLÉMENT

1894-1969

Chef Civil du Maquis du Vercors
Compagnon de la Libération

PRESIDENT-FONDATEUR

PRESIDENTS D'HONNEUR :

M. le Préfet de l'Isère

M. le Préfet de la Drôme

Général d'Armée

Marcel DESCOUR (C.R.)

Général de Corps d'Armée

Alain LE RAY (C.R.)

Général de Corps d'Armée

Roland COSTA de BEAUREGARD (C.R.)

Eugène SAMUEL

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR :

Paul BRISAC, Fernand BELLIER,

Abel DEMEURE

PRÉSIDENT NATIONAL HONORAIRE :

Georges RAVINET

PRESIDENT NATIONAL :

Colonel Louis BOUCHIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Albert DARIER

Les articles parus dans ce Bulletin sont la propriété
du « PIONNIER DU VERCORS » et ne peuvent être
reproduits sans autorisation.

« La différence entre un Combattant et
un Combattant volontaire, c'est que le
Combattant Volontaire ne se démobilise
jamais. »

Général KËNIG.

SOMMAIRE n° 41 - nouvelle série

<i>Le Mot du Président</i>	<i>Page 1</i>
<i>Vie des Sections</i>	— 2
<i>Conseil d'Administration du 4/12</i>	— 4
<i>Activités</i>	— 5
<i>Rue René Juven</i>	— 7
<i>Avec le 6° B.C.A.</i>	— 8
<i>Cours Berriat</i>	— 9
<i>Rue Constant Berthet</i>	— 11
<i>Le Mot du Chamois</i>	— 14
<i>La mort de Paquebot et Boiron</i> ..	— 16
<i>Poème " Partisans "</i>	— 18
<i>Le Combat de la Bastille</i>	— 20
<i>Notre Bulletin - Joies et peines</i> ..	— 23
<i>Dons - Soutien - Distinction</i>	
<i>Courrier</i>	— 24

ABONNEMENT ANNUEL : 20 F
PRIX DU NUMERO : 5 F

Le Mot du Président

Dans le précédent Bulletin, notre Secrétaire National qui est aussi Directeur de Publication, après avoir fait le point sur l'évolution de notre revue trimestrielle depuis dix ans et évoqué des difficultés actuelles de gestion, nous invite à exprimer notre avis à ce sujet, et à nous prononcer sur l'importance du Bulletin pour la marche de l'Association. En tant que Président National, je me devais donc de le faire l'un des premiers.

Pour ma part, je considère que ce Bulletin est pour nous un lien indispensable et même vital. Et il ne pourra le rester que si nous lui conservons sa qualité actuelle, qui est remarquable.

Le sauver est donc, pour nous tous, primordial. Le moyen de le faire procèdera de la fraternité d'armes qui nous unit depuis qu'un idéal commun nous a amenés, d'abord, à combattre ensemble dans le Vercors puis, ensuite, à créer notre Association. Cette fraternité, valeur affective qui colore toutes nos actions de désintéressement, doit nous amener à une plus grande solidarité. Cette solidarité, qui n'est jamais que l'expression d'un intérêt commun bien compris, doit être consciente et volontaire.

Pour nous tous, les formes de solidarité sont multiples :

- Pour l'Association, c'est aider matériellement ceux de nos camarades les plus démunis : cotisations et abonnements au Bulletin gratuits, secours divers.

- Pour certains d'entre nous, c'est se dévouer à la bonne marche de l'Association. A ce titre, nous devons remercier les membres du Bureau National, du Conseil d'Administration, les Présidents et membres des Bureaux de nos Sections.

- Pour d'autres, que leur situation professionnelle ou géographique empêche d'œuvrer dans ce sens, c'est de trouver le moyen le plus adapté à leurs possibilités pour aider l'Association au maximum.

A cet effet, et pour ce qui concerne la cotisation annuelle 83, je proposerai au prochain Conseil d'Administration de créer deux tarifs distincts d'abonnement :

- un tarif normal au prix annuel actuel de 50 F ;
- un tarif de soutien au prix annuel de 70 F MINIMUM. Ce dernier tarif laissera la possibilité pour chacun, en fonction de ses moyens personnels, de faire l'effort de solidarité qu'il jugera utile de faire.

Car il est nécessaire que, dans les moments difficiles qui affectent le bien commun de notre Association, la solidarité, fille de notre fraternité d'armes, puisse s'exercer spontanément à tous les niveaux et proportionnellement aux moyens de chacun.

Il est essentiel pour nous de conserver ce Bulletin, dans sa forme et dans sa qualité actuelles, afin de maintenir et de promouvoir cette fraternité d'armes qui nous unit envers et contre tout.

Pour conserver un prix au sentiment et une grandeur à la générosité, il est nécessaire, il est juste de se dévouer.

A chacun d'entre nous d'estimer le moyen le plus approprié pour le faire.

Je ne doute pas que nous soyons nombreux à penser ainsi et que, grâce au dévouement de tous, nous pourrions conserver un Bulletin de qualité que beaucoup nous envient.

Le Président National,
Louis BOUCHIER.

Vie des sections

GRENOBLE ET BANLIEUE

Réunion du 3 septembre.

Après le tour de toutes les cérémonies de l'été où les membres de la Section étaient présents, c'est au nombre de sept cérémonies que nous avons pris part. Rappelons le décès de notre camarade l'Abbé Vincent, inhumé le 15 juillet au cimetière de Fontaine-Village. Il est fait part de la réunion du C.A. du lendemain 4 septembre, l'ordre du jour en est brièvement résumé.

Réunion du 1^{er} octobre.

Réunion préparatoire aux cérémonies de la Toussaint. Cimetière de Saint-Nizier le 31 octobre et cimetières de Saint-Roch et des Sablons le 1^{er} novembre avec le Souvenir Français.

Réunion du 5 novembre.

Compte rendu des cérémonies de la Toussaint. Le 26 octobre, une délégation de la Section se rendait à Saint-Martin-le-Vinoux pour déposer un « Chamois » sur les tombes de deux compagnons de combat, Louis Gagnaire et Maurice Fayen. Cérémonie toute simple, en présence de Mme Gagnaire, ses enfants et son frère M. Ruel, M. André Fayen père, M. Braisaz, Maire adjoint et ancien commandant de la Résistance, représentant la municipalité. Pour les Pionniers, étaient présents H. Cloître avec le fanion, et Mme, Camille Gervasoni, Charles et Elie Paillier, Marin Dentella, le Président E. Chabert et Mme.

Le 31 octobre, nous étions un petit nombre à Saint-Nizier, où nous attendaient nos camarades Girard, de Saint-Nizier, et M. Repellin d'Autrans.

Le 1^{er} novembre, participation aux cérémonies avec le Souvenir Français.

Le 2 novembre, visite des tombes des Pionniers à Saint-Roch et au Sablon.

Détails pour les cérémonies du 11 novembre.

Nous en venons à la date de l'Assemblée générale de la Section qui sera fixée à la réunion du 3 décembre, mais déjà nous proposons le 8 janvier.

Nous rappelons aux membres de la Section de régler leur cotisation en faisant parvenir leur chèque bancaire ou C.C.P. libellé : Pionniers du Vercors, Grenoble, à l'adresse suivante : Chabert Edmond, 3, rue Pierre-Bonnard, 38100 Grenoble. Merci.

Naissance.

Au foyer de Jean-Pierre Chalvin, une deuxième fille, Elodie, petite-fille de notre camarade Roger Chalvin.

ROMANS - BOURG-DE-PÉAGE

— Le samedi 16 octobre, M. André Brunet, député de la Drôme, remettait à notre camarade Jean Ganimède la Croix de Chevalier du Mérite Agricole. Toutes nos félicitations au récipiendaire. (Voir article dans ce numéro.)

— Le mardi 9 novembre, à la Maison des Sports de Romans, le colonel Louis Bouchier, Président National, remettait le Témoignage de Reconnaissance de l'Association à Adrien Collomb, en présence du Président F. Rossetti de la Section de Romans et de nombreux membres. Ce Témoignage, qui atteste d'« une aide désintéressée, spontanée et importante à l'Organisation de Résistance du Vercors, au péril de sa liberté et de sa vie » a été amplement mérité par notre ami Adrien Collomb, qui a effectué pour le maquis de nombreux transports périlleux.

— Le 11 novembre, les membres de la Section de Romans assistaient nombreux à l'inauguration de la rue René Juven. (Voir article dans ce numéro.)

— A Eymeux (Drôme), la Section de Romans a déposé le « Chamois » sur la tombe de Paul Gastoud, en présence de Mme Gastoud, son fils, de nombreux Pionniers, ainsi que le Président National L. Bouchier, J. Samuel et P. Brunet.



Le Président National Louis Bouchier remet le témoignage de reconnaissance à Adrien Collomb.

SAINT-JEAN-EN-ROYANS

— Notre camarade André Hastir a eu la douleur de perdre son épouse.

— Deux Pionniers nous ont quittés : Jean Raynaud et Gaston Béguin qui est décédé à la suite d'un accident de vélomoteur.

La Section présente aux familles ses sincères condoléances.

— Fernand Drevetton est actuellement en convalescence après une opération chirurgicale, de même qu'Henri Mauny. Nous leur souhaitons un rapide et complet rétablissement.

VALENCE

Dimanche 26 septembre, a eu lieu la cérémonie anniversaire des combats de La Rochette-sur-Crest avec le concours des Pionniers du Vercors et des membres de la 1^{re} Compagnie.

Malgré un temps déplorable qui conduisit à écourter la cérémonie, une gerbe était déposée par le Président Manoury, un camarade de la 1^{re} Compagnie et le représentant du maire de Vaunaveys-La Rochette.

Une minute de silence était observée à la mémoire des Morts pour la Liberté et la Libération de la France, mais la pluie violente ne permit pas l'appel traditionnel des Morts.

Un repas en commun était servi ensuite à l'auberge de Barcelonne dans une excellente ambiance de camaraderie. Rendez-vous était pris pour l'an prochain.

Notons que notre camarade Jules Robert offrit le mousseux et nous le remercions de sa délicatesse.

VILLARD-DE-LANS - RENCUREL SAINT-JULIEN-EN-VERCORS SAINT-MARTIN-EN-VERCORS

— A l'occasion du mariage de Jean-Paul, fils d'Amédée Glénat des Rimets de Rencurel, avec Mlle Laurence Jalliffier de Saint-Martin-en-Vercors, notre camarade a fait don de la somme de 175,90 F à la Section de Rencurel. Remerciements et meilleurs vœux aux jeunes époux.

— Le 16 octobre, s'est déroulé à Villard-de-Lans le semi-marathon organisé par le capitaine Pichon et Pierre Huillier de la 2^e Compagnie Vercors du 6^e B.C.A. Nous laissons le soin à notre ami E. Chabert, membre du Bureau National, Président de la Section de Grenoble et ancien du 6^e B.C.A. de relater dans tous ses détails cette belle journée de chaude fraternité.

— Bienvenue dans notre Section de deux nouveaux Pionniers : Charles Blanc, Les Volants de Saint-Nizier et Alphonse Bonthoux de Saint-Martin.

— A l'occasion du mariage de sa petite-fille Agnès avec Christian Sureau, Mme Cotte a fait

un don à la Section, en souvenir de notre regretté Fernand Cotte ; le Bureau présente ses meilleurs vœux aux jeunes époux et remercie vivement Mme Cotte pour son geste généreux.

— Nous avons accompagné à leur dernière demeure : le 21 septembre, Adrien Rozand, ancien de 14-18, père de Roger Rozand, membre de la Section ; le 11 octobre, Mlle Germaine Repellin, sœur de Léon Repellin, lui aussi membre de la Section.

Un grand ami des Pionniers, Paul Beaudoin, nous a quittés le 10 octobre ; connu de toutes les associations du Plateau, toujours présent aux cérémonies avec le drapeau de l'U.M.A.C., d'un dévouement sans limites, nous lui devons, entre autres, l'agencement de la Grotte de la Luire.

A toutes les familles éprouvées, nous présentons nos vives condoléances.

— Il est inutile, pour tous les maquisards et entre autres de Villard et Corrençon, de retracer ce que fut pour nous l'Abbé Vincent. Nous l'avons accompagné nombreux, le 15 juillet, dans son cimetière de Fontaine, où il repose désormais non loin du regretté Félix Pellat. Répétons seulement cette phrase du Général Huet, en 1965, alors qu'il lui remettait la rosette d'officier de la Légion d'Honneur : « Pour ceux qui croyaient, il était le père, pour tous les autres il était le frère. »

PENSEZ A VOTRE COTISATION 1983

Adressez-la rapidement
vous n'aurez plus de souci
et le Trésorier vous en sera reconnaissant !

PIONNIERS ET SECTIONS

L'Association édite des articles de diffusion destinés à aider les finances de l'Association :

Guide « Vercors » 10 F
Cassette 2x30
« Vercors, Maquis de France » 45 F
Autocollant « Salle du Souvenir »
reproduit en couverture 5 F

**Achetez-les
et faites-les acheter**

Réunion du Conseil d'Administration

du Samedi 4 Décembre 1982

Présents : L. Bouchier, G. Féreyre, M. Dentella, A. Benmati, G. Lambert, E. Chabert, M. Manoury, F. Rossetti, C. Gaillard, G. Buchholtzer, P. Laurent, L. Daspres, P. Bellot, P. Rangheard, E. Arribert-Narce, L. Sébastiani, H. Victor, A. Darier, L. François, Mme Berthet, R. Béguin, G. Lombard, M. Repellin, P. Barnier, A. Croibier-Muscat, H. Valette.

Excusés : T. Gervasoni, A. Allatini, H. Cloître, R. Pupin, G. François (pour l'après-midi).

Auditeurs : J. Blanchard, P. Fustinoni.

La séance est ouverte à 14 h 10 par le Président L. Bouchier.

Avant de passer à l'ordre du jour, A. Darier fait part au Conseil d'Administration qu'il cessera ses fonctions de Secrétaire National et de Membre du Bureau à la prochaine Assemblée générale, le 17 avril 1983.

Procès-verbal de la réunion du 4 septembre 1983. — Adopté.

Activités. — Le Secrétaire fait le rappel des activités du trimestre écoulé dont on trouvera le détail dans le présent numéro. Le Conseil fixe ensuite les dates des principales cérémonies et manifestations de l'année 1983, reportées sur le tableau calendrier du présent bulletin.

Situation financière. — Le Trésorier adjoint A. Croibier-Muscat donne le compte rendu de la situation financière exposé le matin au Bureau National par G. François. La situation du financement du bulletin est évoquée et discutée. Le Conseil décide à l'unanimité de continuer à sortir un bulletin qui conserve sa forme, sa qualité et son importance actuelle, étant considéré indispensable à la vie, au standing et à l'image de marque de l'Association. Les dispositions nécessaires seront prises à cet effet.

Médaille « Maquis du Vercors ». — A ce jour, 200 médailles ont été souscrites. A partir du 1^{er} janvier, le prix a été porté à 200 F pour les membres de l'Association et 300 F pour les non-adhérents. Quelques cas particuliers sont étudiés en fonction du critère d'attribution qui est d'être inscrit au fichier des unités ou services.

Adhésions. — Six demandes d'adhésion sont étudiées par le Conseil qui en accepte deux et en rejette quatre.

Témoignage de reconnaissance. — Le Conseil décerne deux témoignages à : Isaïe Déprès et Albert Féret d'Autrans (à titre posthume). Une troisième demande est mise en instance, pour complément d'information.

Questions diverses. — De nombreuses et importantes questions sont traitées ensuite par le Conseil :

Assemblée générale. — Compte tenu des nouveaux statuts, il y a lieu de prévoir des candi-

dates pour les six membres élus au Conseil d'Administration. (Voir article à ce sujet dans le présent bulletin.) Toutes les demandes devront être écrites.

Quarantième anniversaire. — En raison de l'importance qui veut être donnée aux cérémonies qui marqueront, en 1984, le quarantième anniversaire des combats du Vercors, le Conseil décide à l'unanimité de leur consacrer deux journées, les samedi 21 et dimanche 22 juillet 1984. Un projet de programme et un plan de travail seront préparés pour la prochaine réunion du Conseil.

Rue du Vercors à Lyon. — Une « Rue du Vercors, haut lieu de la Résistance » sera inaugurée à Lyon le vendredi 10 décembre, à 11 heures. Les cartes d'invitation établies conjointement par le Maire de Lyon et l'Association des Pionniers du Vercors sont remises aux Présidents de Section qui inciteront leurs adhérents à s'y rendre.

Voyage annuel. — En raison de l'absence de G. François qui avait proposé de s'en charger, la question est mise en attente.

Récompenses. — Le Conseil décide de manifester sa gratitude et sa reconnaissance à MM. James Venture et Morlaix qui ont participé à la création de la « Flamme » de la Salle du Souvenir en leur attribuant la Médaille de l'Association. Elles seront ainsi les deux premières Médailles attribuées.

Stèle Chavant à Grenoble. — La ville de Grenoble a pris en charge la confection d'une plaque à apposer sur le monument en remplacement des lettres actuelles qui disparaissent régulièrement.

Stèles et plaques du Plateau. — Le Conseil est informé du cas particulier de certaines stèles ou plaques (Autrans, col du Rousset) concernant la pose de chamois et l'entretien. Il décide de ne pas poser d'autres chamois que ceux existants.

Timbres cotisation 1983. — Sont remis aux Présidents de Section présents.

Informations diverses. — Sur le nettoyage des ruines de Valchevrière ; le déplacement du 4^e Régiment de Chasseurs de la Valbonne à Gap, qui prendra peut-être à cette occasion le nom de « Quartier François Huet » ; une « Rue du Vercors » à Alixan (Drôme) ; une lettre d'élèves du Portugal demandant des renseignements sur le maquis du Vercors pour l'étude de la Résistance en France.

Prochaines réunions. — Le Bureau National et le Conseil d'Administration se réuniront à nouveau le samedi 12 février 1983.

ACTIVITÉS

■ Lundi 27 septembre, par un temps très agréable, les participants au Congrès de l'Amicale des Déportés d'Orianenburg-Sachsenhausen qui s'était tenu la veille à Grenoble, remplissaient six cars pour effectuer un pèlerinage en Vercors. Le Président L. Bouchier, entouré de P. Bellot, A. Croibier-Muscat, G. François, M. Dentella, G. Ravinet et A. Darier accompagnaient durant toute la journée nos camarades anciens déportés.

Deux magnifiques gerbes étaient déposées à Saint-Nizier et à Vassieux.

A la Salle du Souvenir, ils étaient accueillis par E. Chabert et Mme, qui firent apprécier l'audio-visuel.

Après le repas de midi, pris à La Chapelle-en-Vercors, l'itinéraire de l'après-midi permettait d'admirer les paysages des Grands Goulets, Pont-en-Royans et les Gorges de la Bourne.

Grâce aux « motards » de la gendarmerie, tout le programme put être respecté et c'est avec le souvenir d'une excellente et émouvante journée que les cars pouvaient rejoindre Grenoble.

■ Dimanche 3 octobre, c'était au tour des Anciens Prisonniers de Guerre, en Congrès à Grenoble, de déposer une gerbe au Mémorial de Vassieux.

■ Le 12 octobre à Saint-Nizier, et le lendemain 13 octobre à Vassieux, le Président L. Bouchier et A. Darier accompagnaient le Directeur du Bureau des Nécropoles au Ministère des Anciens Combattants dans sa visite de nos Cimetières.

■ Mardi 19 octobre, le Président Honoraire G. Ravinet et A. Darier se rendaient à Damery (près d'Epernay) pour la cérémonie anniversaire de la mort des quatre aviateurs de l'Escadron « Vercors ».

■ Le 6 novembre, A. Darier représentait le Président L. Bouchier à l'Assemblée générale de l'« Hirondelle » à Grenoble.

■ Dimanche 21 novembre, le Président L. Bouchier et A. Darier accueillaient au Cimetière de

Vassieux les « Cadets de la France Libre » en Congrès à Lyon et venus de toute la France. Autour de leur Président Pierre Lefranc et du Préfet de Région O. Philip, une soixantaine de participants déposaient une très belle Croix de Lorraine au Mémorial, avant d'assister à la projection du montage audio-visuel dans la Salle du Souvenir.

Au cours du repas qui suivit à la salle des fêtes de Vassieux, le Colonel Tanant, Délégué du Souvenir Français de l'Isère (qu'accompagnait notre camarade Aimé Rey) conduisait un débat où de nombreuses questions étaient posées et auquel participaient le Président Bouchier et A. Darier.

A noter que malgré la saison, la journée fut favorisée par un temps exceptionnellement clément.

■ Dimanche 28 novembre, avait lieu l'Assemblée générale de l'Amicale des F.F.I. d'Epernay. Le Président L. Bouchier, empêché, s'était excusé, mais plusieurs Pionniers s'y rendirent : le Président Tony de Villard-de-Lans, le Président M. Repellin d'Austrans, Jeannette Jarrand, H. Cloître, A. Croibier-Muscat et G. Lhotelain.

Notre camarade Roger Millou de Romans, devait recevoir cette année la Médaille des F.F.I. d'Epernay, mais une malencontreuse indisposition l'empêcha malheureusement d'effectuer le voyage.

Très important

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En fonction des nouveaux statuts, le nombre des membres élus au Conseil d'Administration sera porté de neuf à douze, étant entendu que les trois membres sortants (Marin Dentella, Gilbert François et Camille Gaillard) sont rééligibles.

Tout membre de l'Association peut être candidat individuellement ou présenté par une section.

Les Pionniers intéressés devront faire acte de candidature par écrit, avant le 12 février 1983 dernier délai, pour le vote qui aura lieu à l'Assemblée générale du 17 avril 1983.

Il va de soi que les candidats prennent l'engagement, s'ils sont élus, d'assister aux réunions du Conseil d'Administration et de se mettre au service de l'Association dans la plus large mesure de leurs possibilités.

*Le Président National,
Le Bureau National,
Le Conseil d'Administration*

et la Rédaction du

"PIONNIER DU VERCORS"

*adressent, aux membres de
l'Association, à leurs familles
et à tous leurs amis lecteurs,
leurs meilleurs vœux
pour l'année 1983.*

A la demande de notre ami Jacques Henriot nous nous faisons un plaisir de signaler aux Pionniers :

**XII^e CROISIÈRE DE LA DÉPORTATION
ET DE L'AMITIÉ**

du 11 au 21 juin 1983

à bord de « Massalia »

Toulon-Ceuta (Maroc) - Lisbonne (visite de la ville et des environs) - Porto (visite de la ville et des caves) - Vigo (Saint-Jacques de Compostelle) - Cadix (Séville) - Port-Mahon (Minorque - Toulon.

**CROISIÈRE DU SOUVENIR ET DE L'AMITIÉ
du 14 au 24 septembre 1983**

à bord de « Massalia »

Toulon - Rhodes (Grèce) - Kusadasi (visite d'Ephèse - Turquie) - Istanbul - Tinos (Ile des Cyclades Gresques) - Toulon.

Tous renseignements à demander sans engagement à :

Anne-Marie ROCHE

Voyages KUONI SA

33. boulevard Malesherbes
75008 PARIS

en se recommandant du
« Pionnier du Vercors »

Plusieurs camarades ont déjà participé à ces croisières parfaitement organisées.

**COMBATS POUR LE VERCORS
ET LA LIBERTÉ**

par le Général De Lassus et Pierre de Saint-Prix

(Edition Peuple Libre)

192 pages dont 24 en photos et documents

Si l'on a beaucoup écrit sur la Résistance et sur le rôle du Vercors, en particulier en 1944, aucune étude jusqu'à présent n'avait traité de l'action d'ensemble des résistants civils et militaires, depuis 1940, dans le département de la Drôme.

C'est ce que viennent d'entreprendre Pierre de Saint-Prix, Préfet de la Libération à Valence et le Général de Lassus Saint-Geniès, l'ancien Lieutenant-Colonel Legrand, chef des Forces Françaises de l'Intérieur de la Drôme.

Ils étaient à l'époque les responsables civil et militaire. Ils sont donc les seuls à avoir eu une vue générale des événements de cette période cruciale.

Ce livre vient à son heure. Il complète heureusement tous ceux qui ont déjà traité de tels ou tels épisodes, mais dont les auteurs n'avaient pas eu à connaître les raisons de l'enchevêtrement des faits.

Ce livre ne peut laisser indifférent. Il s'adresse à ceux qui participèrent ou qui vécurent les événements des années 40 à 44, mais aussi aux générations plus jeunes. Pour ces dernières, il leur montrera le prix de la liberté.

En vente chez votre libraire.

A défaut « Librairie Peuple Libre »

2, rue Emile-Augier, 26000 VALENCE

(Prix T.T.C. 63 F + 10 F pour frais d'expédition)

UNE RUE

" RENÉ JUVEN "

A ROMANS



Le 11 novembre dernier, la municipalité de Romans a honoré un de nos camarades du Vercors, mort pour la France le 19 juillet 1944, en donnant son nom à une rue de cette ville.

René Juven était né le 20 septembre 1910 à Clérieu (Drôme). Professeur d'éducation physique, marié et père d'une petite-fille, il se donna entièrement à la Résistance pour un combat qui le conduisit jusqu'au sacrifice de sa vie.

Le colonel Bouchier, notre Président National, l'a rappelé dans l'allocution qu'il a prononcée et dont nous donnons ci-dessous les principaux extraits :

« ...J'ai fait la connaissance de René Juven en mars 1943, alors que je venais de recevoir de « Clément » Chavant, chef civil du Vercors, la mission de mettre sur pieds le Groupe Franc de Romans. En ce temps-là, souvenez-vous, c'est l'occupation. Les Allemands ont envahi la zone sud, c'est le régime de la Gestapo, de la Milice, de la collaboration, avec son cortège d'arrestations, d'interrogatoires, de déportations et d'exécutions sommaires.

« René Juven n'accepte ni ces contraintes, ni ces menaces et refuse de subir. Actif, dynamique, courageux et entreprenant, il s'est déjà rangé dans le camp de ceux qui vont organiser la Résistance. A l'inverse de tant d'autres à ce moment-là, pour qui servir signifiait abdiquer, il a, en cette difficile période, senti la nécessaire primauté du citoyen conscient sur l'exécutant aveugle. Il fait sien cet article de la Déclaration des Droits de 1793 qui eut dû inspirer tous les Français patriotes et qui stipule que « lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ». Et tout naturellement, ne doutant pas du bien fondé de son action, il va, au péril de sa vie, de sa famille et de son emploi, user de ce droit et remplir ce devoir en

se dressant contre la trahison. Il le fait à la manière du grand sportif qu'il est, dans un jugement rapide et une exécution spontanée.

« Il deviendra l'un des chefs de groupe de ce Groupe Franc de Romans et participera activement à tous les coups de main de cette unité de mars 1943 à juin 1944. Il est présent partout où il faut, que ce soit au cours de la période clandestine ou au moment de la lutte ouverte dans le Vercors qu'il rejoindra l'un des premiers. Partout et toujours il reste, au cours de ces années terribles, l'un des meilleurs d'entre nous.

« Dans le Vercors, il participera tout d'abord aux combats de Saint-Nizier, les 13 et 15 juin 1944, au cours desquels tant des nôtres donnèrent leur vie. Avec le Groupe Franc, il redescendra ensuite, à plusieurs reprises, dans la région romanaise pour effectuer des coups de main, et c'est le 28 juin 1944, au cours de l'un d'eux, qu'il sera blessé de quatre balles de revolver par un milicien, sur les quais, au bord de cette Isère où devait se sceller son destin tragique.

« Transporté à l'hôpital du maquis à Saint-Martin-en-Vercors, il y sera opéré, et c'est à peine remis, qu'il redescendra à Romans, où le Groupe Franc effectuait une nouvelle mission, pour trouver la mort dans la soirée du 19 juillet 1944, abattu par les Allemands de l'autre côté du pont où il avait été blessé trois semaines auparavant...

« ...Le refus de l'asservissement, le désir d'aller au-delà de soi-même, la quête d'idéal ont toujours été l'apanage des jeunes. C'est à ce prix seulement que le sacrifice de René Juven et celui de tous nos camarades n'aura pas été vain... »

MÉDAILLE

« MAQUIS DU VERCORS »

Il est rappelé qu'à partir du 1^{er} janvier 1983, le prix de souscription pour la Médaille « Maquis du Vercors » est de **200 F** pour les membres adhérents et **300 F** pour les non adhérents ou les membres non à jour de leur cotisation.

AVEC LE 6^e B. C. A.



Samedi 16 octobre, la 2^e Compagnie du 6^e B.C.A. (Compagnie Vercors) effectuait un semi-marathon dans le Nord-Vercors, à l'initiative du capitaine Pichon, commandant la compagnie, et avec l'accord du Chef de Corps, le lieutenant-colonel Lantier.

Magnifique épreuve partie de Château-Julien, par un beau soleil, pour rejoindre Villard-de-Lans par les crêtes : Scialet de Malaterre, glacière de Corrençon, les Mengots, Corrençon, les Bouchards, les Pouteils, Lycée climatique, descente par la rue piétonne, arrivée devant le Syndicat d'Initiative, où la musique divisionnaire accueillait les participants ainsi que le lieutenant-colonel Lantier, notre Président National, le colonel L. Bouchier, entouré de quelques Pionniers et du Maire de Villard-de-Lans, M. Albert Orcel, également Pionnier.

Parmi les concurrents, de nombreux sportifs du Plateau, dont le vainqueur, L.-M. Loubet, qui peut être classé « hors concours » car il est champion de ski de fond et membre de l'équipe de France ; deux jeunes filles, les sœurs Breyton, championnes du monde du kilomètre lancé en ski. Bravo !

Un brin de toilette, car les glissades furent nombreuses, reprise de la tenue pour la remise des prix et vin d'honneur à la Coupole. Tous les concurrents furent récompensés grâce à la générosité des Villardiens et tous emportèrent la Médaille de la Ville qui rappellera à chacun l'effort fourni ce jour dans le Vercors historique et dont le nom « Vercors » est inscrit sur le fanion du 6^e B.C.A.

« Que chacun se souvienne » était le but du capitaine Pichon, car comme il l'a si bien dit : « Une prise d'armes s'oublie, mais un effort comme celui de ce marathon restera gravé dans la mémoire. »

Après le pot de l'amitié, l'intendance nous conviait à un buffet campagnard, à la cantine scolaire. A chaque table, un ancien aurait dû prendre place, malheureusement nous n'étions pas assez nombreux, mais les jeunes ayant fort apprécié ce rassemblement, posèrent de nombreuses questions à leurs aînés.

Après quelques mots du capitaine, votre serviteur, ancien de la Compagnie Chabal, et délégué par les anciens, adresse au nom de tous les remerciements bien mérités aux officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs pour cette inoubliable journée qui, comme le veut la coutume, se termina par les deux chants « Chasseurs », la Protestation et la Sidi-Brahim.

Un dernier verre et ce fut la séparation.

Le capitaine Pichon est prêt à renouveler des journées comme celle-ci. Mais il faudra que les anciens répondent présent pour mieux entourer les jeunes recrues et faire revivre le Vercors. A bientôt.

E. CHABERT.

Visitez le MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

A ROMANS
Rue Sainte-Marie

A GRENOBLE
Rue Jean-Jacques Rousseau

COURS BERRIAT

En fin d'après-midi, le 14 août 1944, à peine une semaine avant la libération de Grenoble, vingt de nos camarades maquisards du Vercors étaient massacrés Cours Berriat. Voici le rapport établi par le Commissaire de Police.

Grenoble, le 15 août 1944.

Le Commissaire de Police du 3^e arrondissement
à
Monsieur le Commissaire Central de Grenoble.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que deux militaires allemands ont été abattus à coups de revolver, hier vers 11 h 45, à hauteur du n° 151, Cours Berriat.

Ils marchaient côte à côte sur le trottoir des numéros impairs en direction du Pont du Drac, lorsqu'un peu avant la rue Ampère, deux inconnus qui les suivaient, ont fait feu sur eux à plusieurs reprises, les touchant mortellement. Les deux inconnus ont alors pris la fuite dans une direction ignorée et avec un mode de locomotion qui n'a pu être précisé. Aucun signallement des agresseurs n'a pu être recueilli.

Peu après l'attentat, la police allemande s'est rendue sur les lieux, où un service d'ordre avait été immédiatement organisé par les militaires préposés à la surveillance du pont du Drac. La circulation a été interrompue jusqu'à 14 heures. La police allemande, après avoir fait enlever les deux cadavres par ses services, a effectué des patrouilles dans le voisinage, sans résultat connu.

Au début des opérations, cinq ou six jeunes gens qui se trouvaient dans leurs familles, à proximité du lieu de l'attentat, avaient été arrêtés pour être vraisemblablement gardés comme otages ; ils ont toutefois été relâchés peu avant 14 heures.

Après cet incident, le calme est revenu dans le quartier, mais vers 18 heures, j'étais informé qu'un rassemblement important se formait à l'angle du Cours Berriat et de la rue Ampère. Rendu immédiatement sur les lieux j'apprenais que les autorités allemandes venaient de faire fusiller devant les Etablissements Bouchayer, à proximité du lieu de l'attentat du matin, vingt hommes détenus au siège de la police allemande pour raisons politiques.

J'ai effectivement constaté la présence des vingt cadavres sur le terrain vague s'étendant devant les usines Bouchayer, en bordure du Cours Berriat. Les hommes avaient été amenés sur place en camionnette vers 17 h 30 et fusillés dans le dos par groupe de trois par des militaires allemands. Les victimes n'ont proféré aucun cri avant leur mort et plusieurs passants ont déclaré qu'elles donnaient l'impression d'avoir été préalablement dopées. D'après les militaires allemands restés sur les lieux, il s'agirait de ressortissants espagnols et polonais (pour la plupart) arrêtés lors des opérations dans le Vercors. Ils étaient tout simplement vêtus d'une chemise et d'un pantalon genre travail, et chaussés en grande partie de brodequins. Leur âge, en moyenne, peut être évalué de 25 à 35 ans. Aucune des victimes n'a été reconnue par les gardiens de la paix, ni par les membres de Croix-Rouge qui les ont examinés.

Dès mon arrivée sur les lieux, j'ai organisé un service d'ordre avec les gardiens de la paix demandés à cet effet par la police allemande avant l'exécution des otages.

Par ordre des autorités allemandes, les cadavres sont restés sur place jusqu'à 20 heures, heure à laquelle ils ont été enlevés par trois fourgons des pompes funèbres municipales. Des jeunes des équipes d'urgence de la Croix-Rouge ont aidé à la mise en bière.

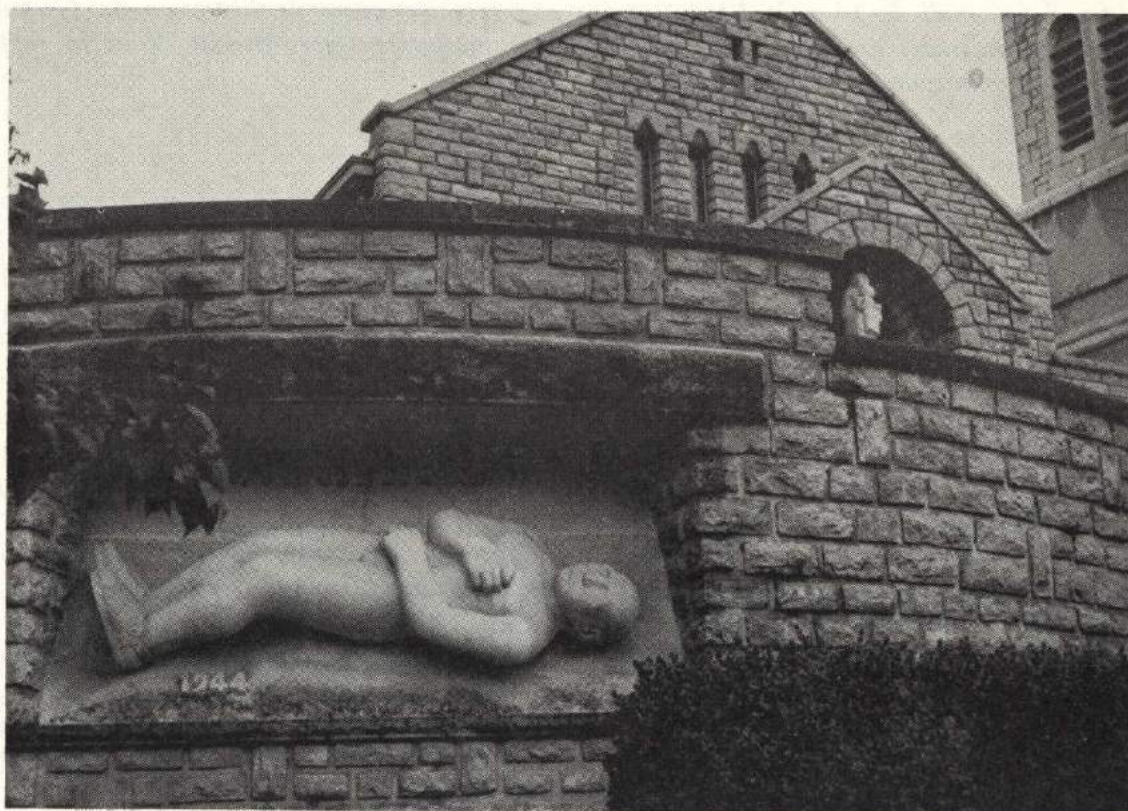
Les autorités habituelles ont été avisées, le Parquet s'est transporté sur les lieux.

Selon les ordres donnés par les autorités allemandes, les occupants des immeubles situés Cours Berriat, entre les rues Ampère et Diderot d'une part, et Revol d'autre part, ont été invités à évacuer leurs appartements avant 12 h 15.

L'évacuation a commencé hier soir et se poursuit en ce moment, avec des moyens de fortune.

Le Commissaire de Police,
Illisible.

DEVANT L'EGLISE DE VASSIEUX-EN-VERCORS LE GISANT DE GILIOLI



MAQUIS



Juin 1944. La garde à Engins.

Une rue " Constant BERTHET " à Saint-Jean-en-Royans

Voici le texte de l'allocution prononcée par Pierre Brunet le 1^{er} mai 1982, à l'occasion de l'Assemblée générale du 11^e Cuirassiers, sous la plaque de la « Rue Constant Berthet » à Saint-Jean-en-Royans.

Berthet Constant, alias « Molaire », savoyard d'origine, né le 5 septembre 1901 à Aiguebelle (Savoie) d'une famille de magistrats, fit de bonnes études, puis s'engagea pour aller combattre en Syrie.

Démobilisé, il s'inscrit à la Faculté de Lyon, puis de Marseille où il obtient en 1930 son diplôme de chirurgien-dentiste. Il exerce à Saint-Etienne, puis à Lyon. En septembre 1939, il rejoint le Fort Montluc à Lyon, puis l'hôpital de Romans en qualité de lieutenant-dentiste.

Le 10 août 1940, il ouvre un cabinet de chirurgien-dentiste à Saint-Jean-en-Royans. En 1941, avec son ami, le chirurgien Ganimède, de Romans, il adhère aux Mouvements Libération et Combat, commence à prospecter et distribuer des journaux à Saint-Jean-en-Royans.

En 1942, il passe au mouvement « Franc-Tireur Vercors ». Avec la collaboration de M. Mallossanne, il fit un travail énorme en mettant sur pied une véritable organisation clandestine. Engagé à fond dans le grand combat contre les forces de l'oppression, il consacre désormais tout son temps à la poursuite de son idéal, délaissant son cabinet de dentiste, pourtant son unique moyen d'existence.

Sa femme, notre Présidente d'Honneur en cette journée, le soutint sans réserve dans cette lutte clandestine, détenant elle-même fausses cartes d'identité, tickets d'alimentation, etc.

Le 10 octobre 1943, huit jours après avoir représenté son organisation aux obsèques de deux maquisards du C 6, tués au cours d'un accrochage avec l'ennemi, il est averti mystérieusement que son nom figure sur la liste de résistants militants menacés d'arrestation par la gestapo. Cédant aux conseils pressants de ses proches, il se décide à prendre lui-même le maquis.

Hélas, par une étrange fatalité, le 11 octobre 1943, au cours d'une brève visite à sa famille, il est arrêté au petit matin par la gestapo et transféré aussitôt à Grenoble. Fort heureusement, rien de compromettant n'est découvert à son domicile. Malgré les durs interrogatoires auxquels il est soumis, il sait se taire et garder inviolés les secrets qu'il détient.

Je tiens à vous épargner le détail cruel des tortures qu'il a subies. Relâché le 15 décembre 1943 dans un état déplorable (il avait perdu 17 kilos) très diminué physiquement, il se réfugie en Savoie pour rétablir sa santé.

Mais sa foi est intacte ! Aussi ne tarde-t-il guère à se mêler là-bas aux organisations locales pour participer avec elles à plusieurs opérations avec la Résistance du Bourget du Lac.

En juin 1944, « Molaire » reprend sa place parmi les résistants du Royans et rejoint les unités chargées de la défense des premiers contreforts de la forêt de Lente où il prit comme lieutenant la tête d'une section à l'Echarasson.

Survient l'éclatement ordonné par le commandement : c'est à nouveau, avec tous ses hommes, la vie du maquis qui recommence. Puis enfin arrive le grand combat, la prise de Romans le 22 août 1944 où sa conduite lui vaut sa première citation à l'ordre de l'armée, avec Croix de Guerre pour sa vaillance et son efficacité au combat.

Le 27 du même mois, c'est la terrible contre-attaque allemande dont aucun de nous n'a perdu le souvenir.

« Molaire » en position à la Maladière sur la route d'Alixan, au sud de Bourg-de-Péage, après avoir ordonné le repli de ses hommes, resta en position. Blessé une première fois, il continua néanmoins le combat jusqu'au moment où, mortellement touché, il tombe glorieusement, jetant en l'air son béret comme un suprême défi à l'ennemi, et en lui criant avec ses dernières forces le mot rendu célèbre en d'autres lieux par un Général d'Empire.

Telle fut la vie trop rapidement retracée, de ce grand résistant auquel la ville de Saint-Jean-en-Royans, qui l'avait adopté comme l'un de ses fils, a voulu manifester son admiration et sa reconnaissance en donnant à cette rue le nom de « Constant Berthet, dit Molaire ».

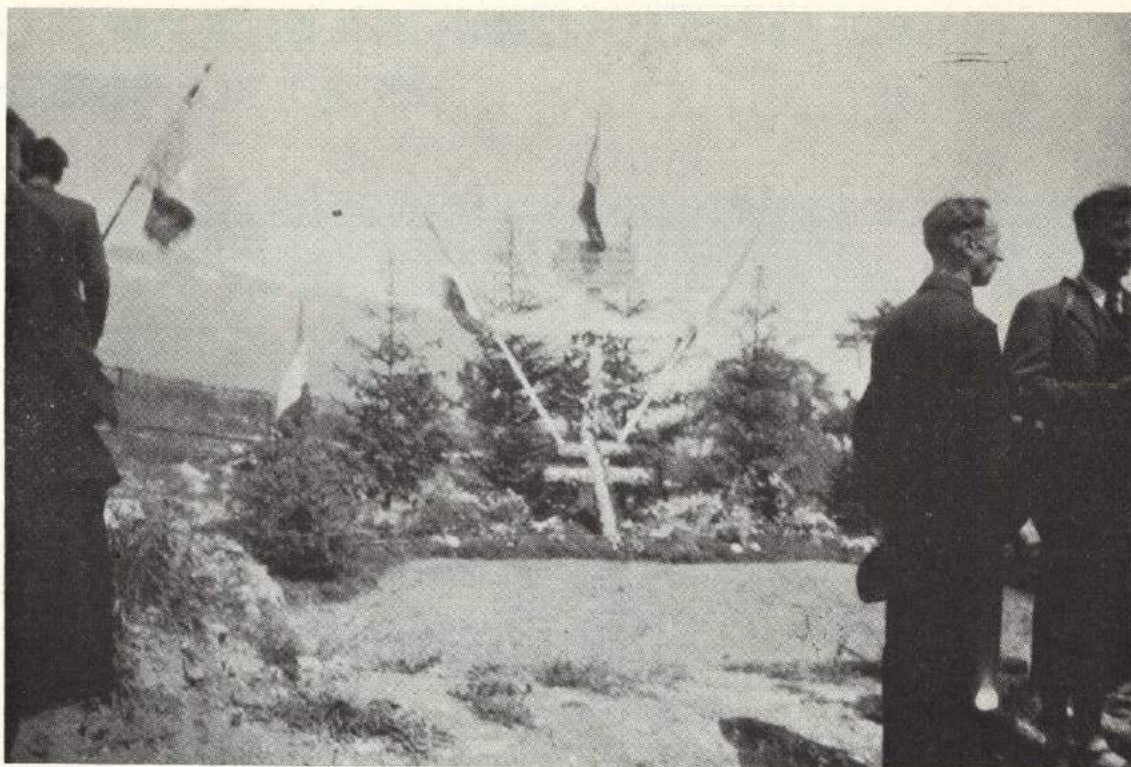
Chacun de nous le revoit encore, massif, musclé et cependant nerveux, racé et inquiétant aussi parfois par le feu de ses yeux. Tout respirait en lui la solidité, l'endurance et la persévérance du montagnard. Il était le plus souvent téméraire, et selon sa propre expression, il aimait « foncer dans le brouillard » !

Un casse-cou, direz-vous ! Tout le contraire ! Un chef doué d'une puissance de concentration extraordinaire, minutieux même dans les détails. En même temps une véritable pile d'énergie, un violent qui se contenait sans cesse à grands coups de dangers, de fatigue, de soucis pour les hommes qu'il commandait et qui, tous, l'adoraient.

Voilà l'homme, l'ami que nous pleurons toujours.

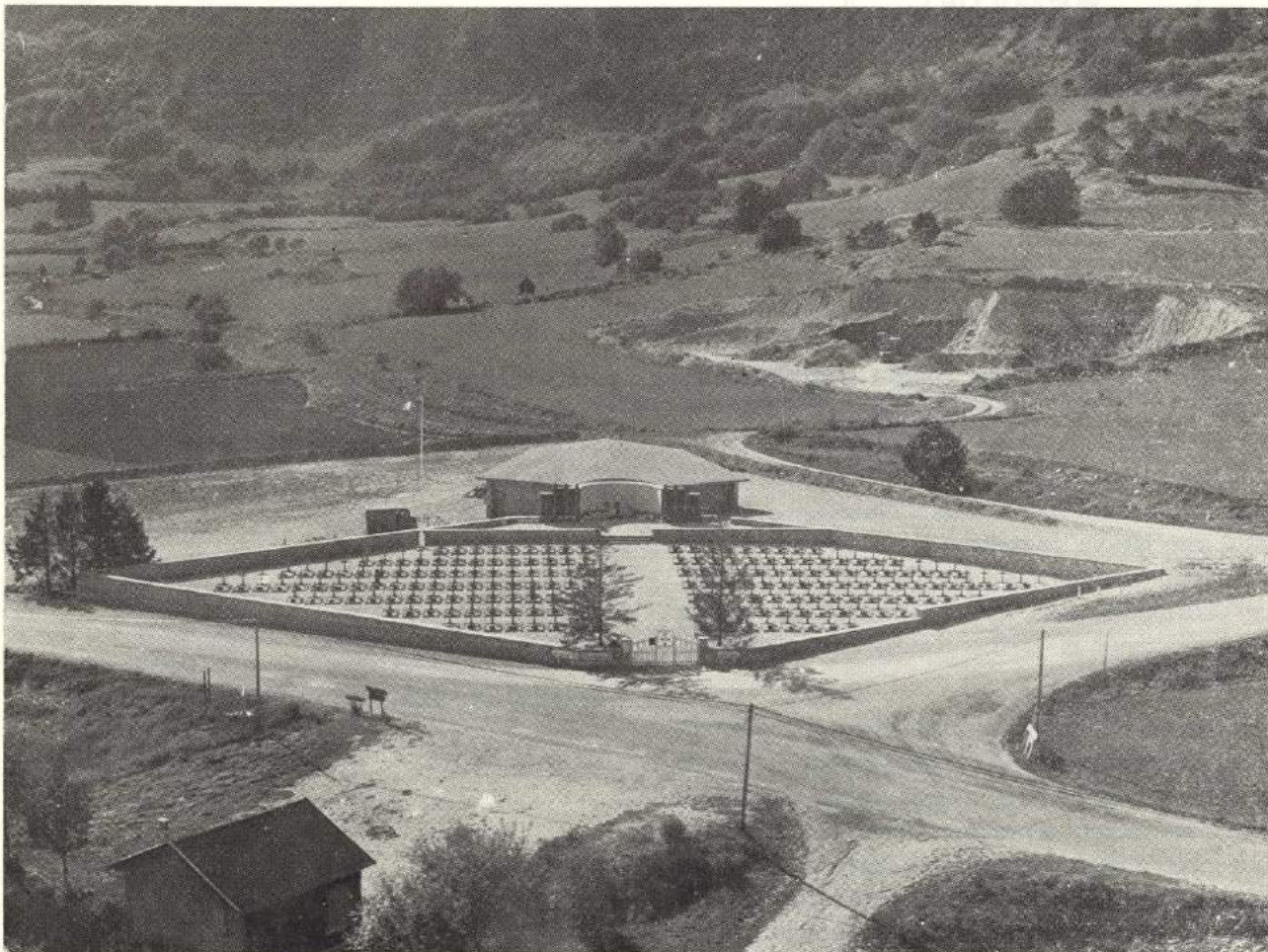
« Molaire », un nom gravé à tout jamais dans nos cœurs ! Un des héros du 11^e Cuirassiers, Vercors, Vosges, Alsace.

Une deuxième citation lui fut attribuée, à titre posthume, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

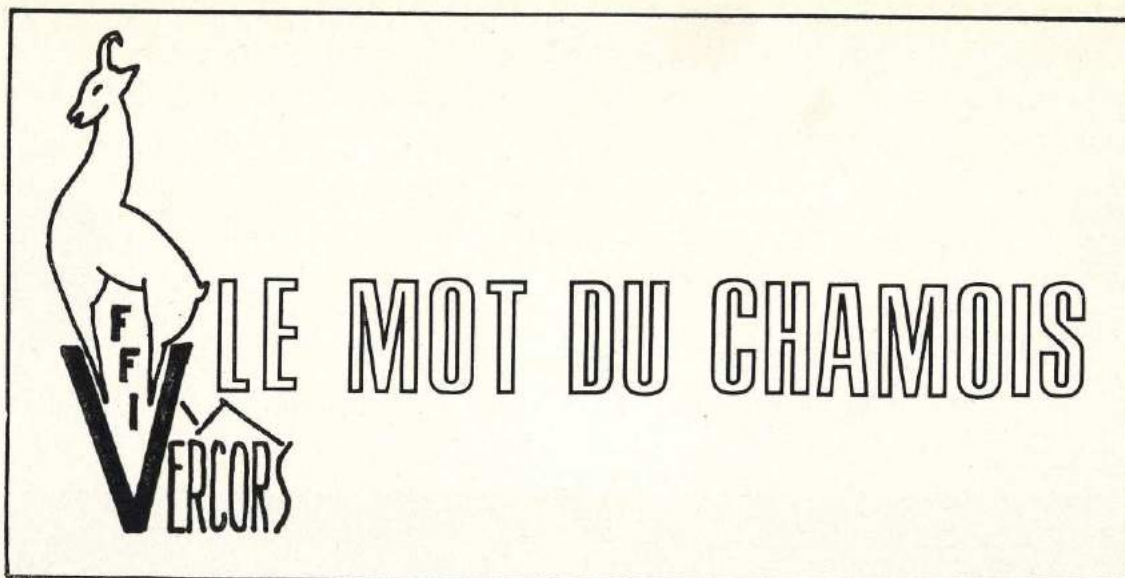


1945. Cérémonie au Bûcher de Saint-Nizier.





La Nécropole de Vassieux, le Mémorial et la Salle du Souvenir.



Dans les petits villages comme dans les villes, on fait grand cas de la vie associative. Beaucoup de municipalités, de conseils généraux, lui accordent une grande importance et aident matériellement et financièrement de nombreux clubs, cercles, amicales, associations de toutes natures par des mises à disposition de locaux et d'installations par exemple, par l'attribution aussi de subventions annuelles de fonctionnement et parfois d'aides exceptionnelles.

Il est indéniable que, de tous temps, ont cherché à se rassembler et se réunir des personnes qui ont les mêmes origines, les mêmes goûts, les mêmes loisirs, les mêmes aspirations. Cela va du philatéliste et de l'amateur de sport au fanatique de cinéma ou de bridge, en passant par quantité d'autres activités culturelles, éducatives ou simplement distrayantes, sans oublier celles qui ont pour but de venir en aide à son prochain.

Pour être plus près de nous, il y a encore les très nombreuses associations dites « patriotiques » ou « d'anciens combattants » : amicales régimentaires, déportés, résistants, médaillés...

A notre époque, où l'on est si facilement tenté de passer son « temps libre » seul devant sa télévision pour se distraire surtout et un peu apprendre, et seul dans sa voiture pour se promener, la vie associative est indispensable, qui doit contribuer à écarter la solitude, favoriser la communication et finalement enrayer le pire des maux de notre société qui est l'égoïsme, matérialisé en partie dans le fameux « métro-boulot-télé-dodo ».

C'est ce que beaucoup comprennent, heureusement. La vie associative se développe considérablement et nous connaissons tous des camarades ou des amis qui sont membres de plusieurs associations.

On peut peut-être signaler, en le regrettant, que certaines, en petit nombre, se créent pour s'arroger seulement des droits sans parler beaucoup de devoirs. Il est vrai qu'il est plus spectaculaire de réclamer ses droits que d'accomplir ses devoirs.

■

Une des caractéristiques principales et impératives dites « loi 1901 » est d'être sans but lucratif, ce qui les différencie des sociétés commerciales ou des entreprises privées.

Alors, une association, ça marche comment ?

Elle a des membres, les adhérents, et des dirigeants choisis par eux.

Les adhérents sont de plusieurs sortes. Il en est qui, pour des raisons professionnelles, familiales, d'incompétence, d'éloignement, par exemple, ne peuvent participer directement à la vie active et au fonctionnement de l'association. Quelques fois, c'est sur ceux-là que l'on compte pour faire du nombre et des cotisations. Ils sont sollicités pour l'Assemblée générale annuelle à laquelle quelques-uns assistent.

ASSOCIATION NATIONALE DES PIONNIERS
ET COMBATTANTS VOLONTAIRES
DU VERCORS

26, rue Claude-Genin
38100 GRENOBLE

**SOUTIEN
A L'ASSOCIATION
« HORS PIONNIERS »**

Nom Prénom

Adresse

..... Code postal

Règlement ci-joint par ☐ mandat

☐ chèque bancaire

☐ virement postal

au compte 919-78 J Grenoble

de la somme de 30 F

donnant droit au service du Bulletin Trimestriel
« LE PIONNIER DU VERCORS ».
pour l'année 1983.

ou contribution de soutien

(minimum 50 F) F

A faire parvenir à l'adresse ci-dessus
dans les meilleurs délais

(A détacher)

ASSOCIATION NATIONALE DES PIONNIERS
ET COMBATTANTS VOLONTAIRES
DU VERCORS

26, rue Claude-Genin
38100 GRENOBLE

**MEMBRE DE L'ASSOCIATION
COTISATION 1983**

A adresser **dans les meilleurs délais** soit
au Trésorier de Section pour ceux qui
adhèrent à une Section locale, soit à
l'adresse ci-contre pour les membres
« Hors Section ».

Nom Prénom

Adresse

..... Code postal

Verse ce jour par ☐ mandat

☐ chèque bancaire

☐ virement postal

au compte 919-78 J Grenoble

la somme de :

Montant de sa cotisation 1983 à l'Association
donnant droit au service du Bulletin Trimestriel
« LE PIONNIER DU VERCORS »

Cotisation fixée à 50 F

ou cotisation de soutien

(minimum 70 F) F

CALENDRIER 1983

DES PRINCIPALES CÉRÉMONIES ET MANIFESTATIONS

Janvier	Anniversaire Chavant à Grenoble	Dimanche 30 janvier 1983
Février		
Mars		
Avril	Assemblée générale La Chapelle-en-Vercors	Dimanche 17 avril 1983
Mai		
Juin	Bourg-de-Péage Saint-Nizier - Valchevrière (intime)	Jeudi 9 juin 1983 Dimanche 12 juin 1983
Juillet	Anciens des Pas de l'Est Pas de l'Aiguille Vassieux (officielle)	Dimanche 3 juillet 1983 Dimanche 17 juillet 1983 Dimanche 24 juillet 1983
Août	Cours Berriat, Grenoble	Dimanche 14 août 1983
Septembre	Concours de boules Villard-de-Lans	Dimanche 4 septembre 1983
Octobre	Damery - Escadron Vercors	Mercredi 19 octobre 1983
Novembre		
Décembre		

Ce calendrier pourra éventuellement être complété par des dates non encore fixées à ce jour.

D'autres, ils sont déjà moins nombreux, sont appelés des militants, parce qu'ils s'intéressent de près à l'association et, sans pouvoir être toujours disponibles, forment un noyau de volontaires pour les occasions particulières où l'on a besoin de monde, deux ou trois fois dans l'année.

Enfin, il y a ceux qui, volontaires, disponibles, représentatifs, compétents, deviennent des dirigeants et constituent le fameux « Bureau ». Parfois ce sont eux qui sollicitent un poste actif, parfois ils y sont poussés, amicalement, par leurs pairs.

Et souvent, de la qualité autant des membres que des dirigeants, dépendent le rayonnement, l'audience, la force, les résultats d'une association.

L'organisme de travail, de gestion, de conduite est, certes, le Bureau. Celui-ci, plus ou moins étoffé — sur le papier — selon les associations, mais souvent réduit à un président, un secrétaire et un trésorier, peut être aidé, soutenu, poussé même selon le pourcentage des militants actifs.

Il reste que, sauf pour les questions très importantes où l'avis de tous est nécessaire, le Bureau est amené, dans son travail journalier, à prendre des décisions, à régler des problèmes, ceci évidemment en restant dans la ligne de conduite préalablement définie de l'association, la défense de ses intérêts et le respect de ses statuts. Il faut remarquer cependant que, prenant un exemple au plus haut niveau, si un Président de la République est élu au suffrage universel par 50,1 % des voix, les autres Français (49,9 %) resteront tout de même Français et lui paieront leurs impôts. Dans une association, ceux qui ne se sentent pas d'accord peuvent retirer leur adhésion à tout moment. On doit en tenir compte.

Sans aller jusque-là, des difficultés peuvent se présenter, des critiques être adressées franchement ou dans la coulisse, sur des nuances, des oublis, des erreurs même parfois, nul n'étant infailible et pouvant prétendre détenir seul la vérité.

La lassitude, le découragement, l'amertume aussi, peuvent atteindre les dirigeants qui ont pensé avoir agi pour le mieux. Que peuvent-ils faire ?

Ils ne peuvent pas dire qu'ils sont mal récompensés puisqu'ils n'attendent pas de récompense.

Ils ne peuvent pas faire la grève puisqu'ils sont volontaires pour assumer leurs fonctions à partir du moment où ils les ont acceptées.

Personne ne leur doit rien ; ce sont eux qui doivent tout à l'association à laquelle ils consacrent leur temps, leur bonne volonté et — cela arrive — plus ou moins de leur argent.

C'est peut-être pour cela qu'il n'est pas toujours facile de trouver des dirigeants volontaires, disponibles, bénévoles et capables, ou qu'il faut souvent remplacer ceux qui se retirent, leurs efforts mal connus ou incompris, trop sensibles aux critiques plus ou moins bienveillantes de certains qui se gardent bien d'accepter ces postes, avec le travail, les soucis et les responsabilités qui les accompagnent.



Heureusement, les fonctions et le rôle des dirigeants ne sont pas toujours déprimants.

Ils ont aussi des satisfactions. La première et la plus importante est d'avoir conscience de faire le maximum pour leur association. Ils reçoivent avec plaisir les encouragements et les félicitations de ceux qui le reconnaissent. Ils bénéficient aussi de l'indulgence de ceux qui comprennent leurs difficultés, la complexité de leur tâche et qui ne les considèrent pas obligatoirement comme des valets qui doivent répondre immédiatement à tous leurs désirs.

Bénévoles, donc désintéressés, cela ne les empêche pas d'apprécier l'attitude, le geste ou la parole qui effacera une déception et apportera un soutien ou un réconfort.

Leur plus beau titre de gloire, si gloire il peut y avoir, sera finalement de laisser après eux une trace valable, et une place correspondante dans le souvenir de ceux au service desquels ils se sont mis.

On doit penser qu'il se trouvera toujours des hommes pour accomplir une tâche, poursuivre une œuvre commencée, reprendre un flambeau.

Se mettre au service des autres est une des plus belles vertus de l'homme, une de celles en tout cas qui mérite le plus d'être conservée et cultivée, parce qu'elle peut donner un sens à la vie, trop axée aujourd'hui vers l'égoïsme et le profit.

LA MORT DE "PAQUEBOT" ET DE V. BOIRON

Dans le n° 38 du « Pionnier du Vercors » d'octobre 1981, notre camarade André Pecquet (lieutenant Paray du Vercors) avait évoqué la mort du capitaine Paquebot et de Victor Boiron. Nous avons retrouvé Mme Tournissa, la maman de « Paquebot » qui nous a envoyé le texte que nous publions ici.

Mon fils Jean Tournissa est né à Pamiers (Ariège) le 11 août 1912. Sorti de l'Ecole Centrale de Paris avec le titre d'ingénieur, il a fait son service militaire dans l'aviation. Fanatique de cette arme, il renonce à l'industrie et demande à être affecté dans l'aviation militaire comme officier. Quand la guerre a éclaté, il était en Indochine. Il s'est porté volontaire pour rentrer en France et y arrive, comme capitaine, au moment de la débâcle.

Démobilisé, pour se camoufler, il s'inscrit à la Faculté de Droit et, en 1942, alors qu'il allait avoir sa licence, il passe la frontière (le pays étant alors complètement envahi) est arrêté en Espagne sous le faux nom de « Parson ». Il reste en prison quelques mois et est libéré sur intervention de l'ambassade des U.S.A.

Il gagne alors l'Afrique du Nord, reprend du service dans l'armée française et s'engage dans le B.C.R.A.

Début juillet 1944 il est, sous le pseudonyme de Paquebot, parachuté à Vassieux, en tenue militaire. Il a l'ordre d'installer un terrain d'aviation où, en principe, les alliés doivent atterrir pour la libération du pays.

Il trouve là Victor Boiron, entrepreneur de travaux publics, qui devient son collaborateur et avec qui il se lie d'amitié. Dès son arrivée, il se présente au commandant Huet.

Le 20 juillet, il lui rend compte que le terrain est opérationnel, mais le lendemain ce sont les Allemands qui arrivent en planeurs, et c'est la bataille. De son P.C., il se met en relation avec Huet par téléphone, le tient au courant minute par minute des événements qui se déroulent. Son P.C. est attaqué pendant qu'il téléphone, décrivant approximativement la situation : « Je lance des grenades dans le couloir » (effectivement Huet entend des éclats à l'autre bout de la ligne) et enfin : « C'est fini, je saute. »

En sautant par la fenêtre, il se blesse à la cheville (fracture ? ou entorse ?) et réussit à se cacher dans une mare proche. Il reste là toute la journée, assistant à la destruction de Vassieux. Il met toute la nuit, en se traînant, pour rejoindre les bois proches.

Victor Boiron avait été fait prisonnier à Vassieux, et le lundi après l'attaque, il est averti qu'on le transportera le lendemain matin à Saint-Nazaire-en-Royans pour y être fusillé. A l'Allemand qui le prévenait ainsi, il répond, paraît-il : « Tant pis, vive la France quand même ». Le jeune Allemand lui dit alors : « Toi, tu es un bon Français et moi, un bon Allemand. C'est moi qui te conduis à Saint-Nazaire en camionnette. Dès que je ralentirai et lèverai la main, tu sauteras et moi je continuerai la route. »

Perdu pour perdu, se dit Boiron, autant essayer. Tout se passe ainsi le lendemain et l'évasion fut réussie. Elle profita aussi à un autre jeune garçon et tous deux gagnèrent les bois.

Arrivés à une ferme, ils demandent si des maquisards ne seraient pas dans les environs. On leur répond que non, mais que la nuit précédente ils avaient entendu des plaintes. Allant vers le coin indiqué, ils trouvent mon fils Jean, épuisé. Il avait parcouru en se traînant une vingtaine de kilomètres à travers les bois, avec pour toute nourriture depuis quatre jours une tablette de chocolat vitaminé qu'il avait dans la poche de sa vareuse. Victor Boiron le chargea sur ses épaules et l'amena à la ferme où il reçut quelques soins.

Mais les fermiers, par crainte des Allemands qui détruisent tout, ne désirent pas le garder. Alors, l'attachant avec des cordes, on le transporte dans une grotte où il peut se remettre et où il restera jusqu'au 15 août. Ses camarades ne le laissent jamais seul. Ils lui fabriquent même des béquilles avec des branches de coudrier.

Ils ne sont cependant pas sans nouvelles des événements. Mon fils possédait un tout petit poste récepteur et, par code, il apprend que le débarquement sur les côtes méditerranéennes aura lieu le lendemain 15 août.

Ce jour-là, on le descend à La Baume-d'Hostun où il retrouve des camarades. Le 22, il est à Romans lors de la libération de la ville. Il marche alors avec une canne. Mais le dimanche 27, à l'heure du déjeuner, ils apprennent que les Allemands reviennent sur Romans. Ils quittent alors cette ville et rejoignent La Baume-d'Hostun.

Le 28, il part en mission à Grenoble, pour une liaison avec les Américains dont il parle la langue, et Boiron l'accompagne. En rentrant en fin d'après-midi, ils apprennent que les Allemands sont sur la route, mais ils espèrent arriver à l'embranchement de La Baume. Arrivés en haut de la côte avant cet embranchement, leur voiture est attaquée. Avant qu'elle ne brûle, ils parviennent à se dégager et roulent jusqu'au bas du talus, dans les vignes.

Mon fils demande alors à ses compagnons de se séparer et de partir chacun de leur côté. Victor Boiron refuse de le quitter et le chauffeur réussira à se sauver. Les gens qui étaient de l'autre côté de l'Isère les auraient aperçus, mais se sentant probablement cernés, ils sont revenus vers la route dans une vigne au bas du talus et là, auraient tous deux été atteints par une même rafale de tank, emportant le bras de Boiron et atteignant Jean à la nuque. Les Allemands les auraient alors fouillés mais n'auraient pas trouvé sur mon fils le portefeuille contenant les ordres, l'ayant jeté dans un champ de maïs où on l'aurait plus tard retrouvé.

Une demi-heure après, les Allemands, sûrement en flanc-gardes, ont quitté la région et les habitants des environs ont pu transporter les corps dans une remise vers Saint-Nazaire-en-Royans. La sœur de M. Boiron, qui habitait le village a été avertie et s'est occupée de son frère et de mon fils.

Le lendemain, ils étaient provisoirement inhumés à La Baume-d'Hostun et quelques temps après emportés à Romans dans la sépulture de la famille Boiron.

On m'a demandé, en 1950, que mon fils soit enterré à Vassieux, mais j'ai tenu à ce qu'il repose à Pamiers, à côté de son père, le lieutenant Tournissa, tué trente ans plus tôt et au même âge à la bataille de la Marne.

Ce sont là les faits que l'on m'a rapportés par la suite et qu'à mon tour je vous raconte comme convenu lors de ma dernière visite à Vassieux qui tient une si grande place dans ma vie.



On peut compléter cet épisode de la fin de Paquebot et Boiron par le témoignage d'H. Marchand paru dans « Le Pionnier du Vercors » n° 13-14 de la première série paru en 1948 :

Il était environ 19 h 30 lorsqu'une auto noire fit son apparition ; elle se dirigeait dans la direction de Romans, marchant à une très grande vitesse, puis j'ai nettement entendu un bruit de freins ; la voiture venait de stopper à quelques mètres des tanks allemands qui fermaient la

route. Les mitrailleuses boches se mirent à crépiter. De la voiture, je vis sortir trois hommes. Boiron, le dernier, facile à reconnaître, étant habillé de blanc à mi-cuisse.

Il se retourna et lança une grenade sur les chars, puis il suivit Paquebot qui venait de descendre dans une plantation de noyers, au-dessous de la route. Le troisième occupant, blessé à un pied, se cacha derrière un rocher, où il resta sans être découvert. Je suppose que Boiron attendit ce dernier, car il aurait pu facilement s'échapper en se dirigeant vers l'Isère coulant à 200 mètres de là.

Les boches tiraient de toutes leurs pièces dans la noyeraie, je voyais tomber les branches de mon observatoire.

Après avoir parcouru 150 mètres environ, Boiron et Paquebot se couchèrent dans le remblai, sur le bord de la route. Pendant ce temps, quatre ou cinq boches sortirent des chars, soutenus par ces derniers qui continuaient à tirer. Sur la route, ils arrivèrent à la hauteur de Boiron qui leur jeta une grenade ; je vis tomber deux boches, malheureusement ils furent touchés à leur tour. Ils roulèrent en bas du remblai et disparurent à mes yeux, cachés par une plantation de vignes. Je vis les boches descendre dans les vignes et y rester assez longtemps. Il était à cet instant 20 heures. Puis les chars se groupèrent et disparurent dans la direction de Romans.

Avec mes camarades Bourne et Maza, nous traversâmes l'Isère avec le bac, puis la rivière la Bourne avec une barque. Nous nous rendîmes sur les lieux, croyant trouver des blessés. Le premier corps que je trouvais était Boiron — que je connaissais bien étant un de ses agents de renseignements — son visage contre le sol, un bras et une partie de l'épaule déchiquetés par une grenade qu'il devait tenir amorcée dans la main. Les poches étaient retournées, quelques papiers gisaient autour du corps. A dix mètres de là, reposait sur le dos le capitaine Paquebot, une balle lui avait fracassé le crâne ; en passant ma main sous sa tête, je la retirai pleine de sang encore chaud. Je trouvai sous les feuilles un pli cacheté que je remis, le soir même au commandant Thivollet. Mes camarades m'aidèrent à remonter sur la route les deux corps. Un civil, que je ne connaissais pas, nous donna la main. Il se disait être de la police d'Alger. Mais j'eus la certitude par la suite que c'était le même homme que j'avais vu l'après-midi avec les boches. Il disparut d'ailleurs en vélo comme arrivait sur les lieux le commandant Thivollet.

Craignant le retour possible des boches, nous disposâmes les deux corps des héroïques maquisards sur une charrette et nous les conduisîmes dans un garage où ils passèrent la nuit.

PARTISAN

La lumière mitraillait les cimes

*Ils ont surgi un à un
Du Néant de l'Histoire
Dans un essaim de mouches*

*Le verbe au poing
La poudre aux lèvres
Ils sont montés vers les hauts plateaux
Meurtris par le silence*

*Ils étaient la frontière mouvante
D'un pays d'ombres*

Ils étaient armés de glaise

*La tradition du sang
Et de l'Arbre*

Devant la torture du présent

La lumière blanchissait les feuilles

*Ils ont ouvert la route des sources
Eclaboussant de sève
Les orgues de granit*

*Passeur
Ivre d'enfance
La pierre garde le souffle
Du premier mot de passe*

*Guetteur
Du bout du jour
Un chemin murmure
S'accroche à la poussière*

*Partisan invisible
Tu boucles ta ceinture
Sur les Yeux de l'Eternité*

La lumière fusillait les ruines

*Ils sont tombés
Au premier tour de garde*

Tout au bord de l'Instant.

Christian RAVIX.



A La Chapelle-en-Vercors, après la Libération,
on fait sauter les immeubles incendiés pour les reconstruire.

Si le « civil » à droite de la photo n'a pas l'air impressionné, par contre,
les prisonniers allemands employés à ces travaux effectuent un rapide « repli stratégique ».

LE COMBAT DE LA BASTILLE

Lors de l'assaut général contre le maquis du Vercors lancé par les Allemands le 21 juillet 1944, les Forces Françaises de l'Intérieur des départements de la Drôme et de l'Isère entreprirent de nombreuses et importantes actions, tout autour du massif, pour harceler l'ennemi sur ses positions d'attaque.

Le Général Le Ray, Chef des F.F.I. de l'Isère à l'époque, a retracé, le 14 juin dernier, sur la plate-forme supérieure du Fort de la Bastille, près de Grenoble, en présence du Ministre des Anciens Combattants, ce que fut le combat qui se déroula en ces lieux le 27 juillet 1944.

A la fin de juillet 1944, l'engagement de la résistance armée en Dauphiné est total. Depuis le 6 juin, date du débarquement de Normandie, les Forces de l'Intérieur ont reçu l'ordre de déclencher la guérilla sur l'ensemble du territoire et de paralyser l'ennemi par la rupture de ses communications. Dans l'Isère, le plan général de harcèlement est mis en œuvre et l'effet porte avec succès sur les axes Chambéry-Grenoble et Grenoble-Lyon. Sur le premier d'entre eux, ainsi que sur les lignes Grenoble-Sisteron et Grenoble-Briançon, l'interruption des mouvements militaires allemands est accomplie sans faille.

Le Vercors qui a lancé au début juin son insolent défi a subi un premier assaut le 13, renouvelé le surlendemain par un bataillon renforcé. La 157^e division assiège la forteresse et se prépare à lui porter le coup de grâce. Le 21, c'est l'assaut général. L'opération aéroportée du groupement d'assaut S.S. sur Vassieux vient de réussir.

Le commandement des F.F.I. de l'Isère décide de tout faire pour aider à desserrer l'étau en concentrant ses attaques sur les secteurs où l'ennemi dispose de ses principaux appuis de manœuvre. L'un d'entre ces centres est le Fort de la Bastille, en position d'une batterie d'artillerie qui prend à partie la face nord-est du Vercors.

Tandis que les groupes francs du commandant Nal redoublent d'agressivité en périphérie de la ville, la Compagnie Stéphane est en toute hâte rameutée dans le sud de la Chartreuse. Chargée de l'opération sur la Bastille, elle se regroupe le 26 juillet au soir dans les couverts du Mont-Rachais.

Cette unité, précédemment formation mobile du secteur VI-Grésivaudan, a été promue à la fin de mai réserve opérationnelle du département. Forte à ce stade de sa croissance de 140 hommes, la compagnie est structurée en neuf groupes d'assaut, chacun d'eux se découplant en deux patrouilles de six hommes.

L'armement comprend 18 fusils-mitrailleurs français, anglais et allemands, 25 pistolets-mitrailleurs, une centaine de fusils, des armes de poing, des grenades, 3 bazookas avec 10 projectiles, enfin un important stock d'explosifs avec allumeurs complétant l'arsenal de la compagnie.

Le capitaine Stéphane a reçu du chef départemental l'ordre suivant : : Vous exécuterez dans le plus bref délai une opération de harcèlement sur la position allemande du Fort de la Bastille. L'objectif maximum serait la neutralisation de la batterie d'artillerie ennemie. Au minimum faire peser une forte menace sur la garnison et lui infliger des pertes. »

Dans la nuit du 23 au 24 juillet, la compagnie est transportée en sûreté par le service auto du secteur VI dans la région Saint-Eynard, Col de Vence. Le 25 et le 26, des reconnaissances légères sont lancées sur le Saint-Eynard, le Mont-Rachais et le Mont-Sallard qui surplombe l'objectif. Les petits blockhaus et les défenses accessoires qui protègent le fort sont inventoriés à la jumelle. Un groupe s'infiltré dans Pique-Pierre afin d'observer les mouvements ennemis aux abords du sud-ouest du Fort Rabot et en direction de Clémencières.

L'opération proprement dite sur la Bastille sera conduite par la 2^e section du sous-lieutenant de Quinsonnas, renforcée d'un mortier anglais avec ses servants détachés de la Compagnie Bernard du secteur VI. Les deux autres sections couvriront l'action pour la préparation d'embuscades aux cols de Vence et de Clémencières. Les postes allemands en garde face à l'Isère seront harcelés par le feu.

Le 26 au soir, Stéphane, ses ordres donnés, est en position sur le Mont Jallat. Les feux du groupe qui l'entoure couvriront en cas de besoin les commandos chargés de l'action principale.

Dans la nuit, le dispositif se met en place.

Peu avant le lever du jour, la section de Quinsonnas est articulée comme suit : le quatrième groupe,

à l'avant-garde, se fractionne en deux patrouilles avec un F.M. pour chacune d'elles. La première patrouille est retranchée dans la broussaille près des cavernes qui surplombent le Fort. La deuxième patrouille est en position dans les rocaillies et les arbustes à une centaine de mètres à gauche de la première. Les cinquième et sixième groupes sont retranchés en soutien sur la face sud-ouest du Rachais et du Jallat. Tous les axes de tir convergent vers la plate-forme de la Bastille. Le feu ne sera ouvert que sur l'ordre du chef de section.

Jusqu'à 10 heures, aucun mouvement de l'ennemi n'est signalé. Un troupeau de chèvres vint rendre une visite indiscreète aux hommes dissimulés dans les fourrés.

Tout à coup, vers 10 h 45, un détachement allemand vient occuper le champ de tir juste sous les emplacements occupés par les nôtres. L'exercice commence, dirigé par un officier et quelques gradés. Lorsqu'un regroupement se produit, le lieutenant de Quinsonnas donne l'ordre d'ouverture générale du feu, mortier compris. La surprise est totale chez l'ennemi qui se disperse en désordre laissant morts et blessés sur le terrain. La réaction immédiate est faible et une pause de plusieurs heures va suivre, mise à profit par la Wehrmacht pour organiser sa contre-attaque.

Le silence est oppressant, car on devine que l'ennemi a déjà commencé son infiltration de part et d'autre de nos positions. Les deux adversaires ne tirent que sur des cibles ponctuelles et le lieutenant échappe d'un souffle à une rafale. Du haut des Anciens Fours à Chaux, le capitaine Stéphane veille à ce que ses détachements de couvertures décèlent et déjouent toutes tentatives de contournement.

Mais vers 19 h 30, le groupe flanc-garde ouest repère le déploiement de deux sections ennemies parmi les arbustes et les murets de pierres. Il donne l'alerte sans ouvrir le feu. Mais déjà une troisième formation ennemie apparaît sous les surplombs qui, à droite, dominant la position des groupes français les plus avancés. Et d'un seul coup c'est la bataille. Les Allemands, manœuvrant bien, cherchent à se couvrir vers les hauts par leur artillerie, leurs mortiers et leurs mitrailleuses lourdes dont les rafales se prolongent sans fin. De son côté, Stéphane, depuis la position de son sixième groupe, fait feu de toutes ses armes afin de dégager les patrouilles de tête. Soudain un cri s'élève au milieu du tumulte. Le lieutenant est blessé. Un instant plus tard il tombe, frappé d'une balle en pleine tête.

En avant de la falaise du Jallat la mêlée est confuse. Allemands et maquisards sont imbriqués. L'ennemi fait bloc et se rue à l'assaut en hurlant à la grenade et au P.M. Les hommes de Stéphane, déjà fortement aguerris à ce type de combat, sont retranchés chacun dans sa tanière ne tirant qu'à

coup sûr et en cas de menace trop proche sautant derrière un autre obstacle. L'ennemi laisse des siens sur le terrain. Et à ce moment, Stéphane décida de tirer dans la mêlée, sûr que ses gars vont comprendre et réagir. Chez l'adversaire c'est le désarroi, une panique tournoyante. Il reflue en plein désordre.

Et la nuit arrive, apaisante, tutélaire.

Mais rien n'est vraiment fini. D'abord, l'ennemi est là, tout près, aux aguets. Le Rachais peut au petit jour devenir une souricière. On va se donner quelques heures pour l'évacuer. D'ici là, on renforcera la veille et les patrouilles extérieures de sécurité. La Compagnie Stéphane aura le temps ainsi de relever ses blessés, de regrouper ses armes et de retrouver le lieutenant disparu.

Ainsi fut fait. Et un peu avant l'aube, une poignée de volontaires de la compagnie découvrait le corps sans vie du lieutenant de Quinsonnas, jeune mari et tout jeune père qui vient de sacrifier sa vie pour l'honneur de son pays. L'officier fut transporté par ses hommes puis remis à un paysan qui s'offrit avec un tombereau et de la paille à conduire le héros mort en lieu sûr.

■

Ce combat de la Bastille méritait d'être célébré trente-huit ans après. Il aurait dû l'être beaucoup plus tôt, comme tant d'autres.

Tout en s'inscrivant droit dans la ligne de la guérilla classique, il a présenté un caractère étonnamment proche du combat régulier de formations militaires. Certes l'attaque de Stéphane a été réalisée par surprise absolue, ce qui d'ailleurs est aussi de règle dans les affrontements de guerre ; mais de part et d'autre on a manœuvré, rusé, utilisé à fond la combinaison du feu et du mouvement.

Ceci dit, nous touchons du doigt ici le génie de Stéphane, véritable maître de la tactique du harcèlement. La compagnie, fidèle à l'ordre reçu, s'est engagée à fond. Elle a tenu toute une longue journée contre une force très supérieure solidement appuyée par les armes des deux forts. Elle a infligé à l'ennemi de dures pertes tout en épargnant au maximum son propre sang et, grâce à la distance des lieux habités, évitant de sanglantes représailles. Le prix en a été hélas la vie de ce jeune officier dont l'image rayonne à travers le temps.

Quinsonnas, mort ici le 27 juillet 1944 ; Stéphane, tué sur la route d'Hanoï voici trente ans, le 4 avril 1952, et tant de nos camarades si chers de la lutte pour la liberté disparus aujourd'hui, la Bastille est un de ces hauts lieux où votre souvenir ressuscite avec notre reconnaissance et notre fierté.

Général Alain LE RAY.

Le C 4 à Arbounouse

JUILLET 1943



Les guetteurs sur le Plateau.



Le Puits.

Vous allez arriver au terme de la lecture de ce numéro et vous avez pu constater qu'il est plus important que ne le laissait prévoir le précédent.

Il y a deux raisons à cela.

La première est la décision du Conseil d'Administration qui a marqué sa volonté unanime de le conserver tel qu'il était. Il a estimé qu'il est indissociable du bon fonctionnement de l'Association, étant un élément d'information et de liaison indispensable. Notre Président National l'explique très bien en première page.

La deuxième raison est qu'à la suite de l'appel lancé, un certain nombre de Pionniers ont envoyé leur obole, individuellement ou par les dons de sections comme Autrans, Villard-de-Lans, Grenoble, que l'on trouvera dans la rubrique « Soutien ». Nous espérons que d'autres suivront.

Nul doute maintenant que grâce à la volonté exprimée de vos dirigeants et aux efforts de tous, il pourra continuer à porter haut l'image de notre Association.

C'est le souhait que je forme en ce début d'année, en l'accompagnant de mes vœux personnels à tous les Pionniers et lecteurs amis pour 1983.

Le Directeur de Publication,
Albert Darier.

Dernière minute :

VOYAGE ANNUEL

Le voyage annuel de l'Association aura lieu cette année en Alsace pendant le week-end de Pentecôte du vendredi 20 au lundi 23 mai inclus. Le prix sera environ de 1 300 F.

Les Pionniers intéressés sont priés d'adresser leur **adhésion de principe** avant le 31 janvier au siège — à l'attention de Gilbert François — afin de recevoir le programme détaillé et le bulletin d'inscription.

Il est prévu un car seulement. Hâtez-vous.



NAISSANCE.

Nous partageons la joie de notre camarade Jean Callet, de Rencurel et saluons la naissance de Romain Damour, son premier petit-fils.

62

DÉCÈS.

— Le 18 septembre, a été inhumé à Pont-en-Royans notre camarade Samuel Schnaider, décédé à Meylan, à l'âge de 75 ans.

Résistant de la première heure, il avait rejoint le plateau le 9 juin 1944, affecté aux Transmissions à La Chapelle. Mais on se souvient surtout de son action particulièrement efficace lors de la dispersion, où, grâce à son intervention auprès des autorités allemandes, il sauva certainement de la mort ou de la déportation une cinquantaine de Pontois. (Voir « Le Pionnier du Vercors » n° 8-9.)

— Cyrille Cheftel, dit Nicouline, est décédé le 16 octobre à Briançon, à l'âge de 65 ans, et inhumé le 21 octobre au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

Après avoir participé au ravitaillement des camps et à des transports d'armes depuis 1943, il avait été affecté en juin 1944 à la Compagnie Dufau, puis à la Compagnie Goderville.

— Alexandre Dumas, de la section de Romans, décédé à l'âge de 74 ans a été inhumé le 28 octobre.

Dans la Résistance depuis novembre 1943, il rejoignit le plateau à la Compagnie Abel, section Chazalon.

— Signalons enfin que notre camarade Pierre Oudot, de la section de Lyon, maire de Bourgoin-Jallieu, a eu la douleur de perdre sa mère, le 25 septembre, à l'âge de 94 ans.

A toutes les familles éprouvées, nous adressons nos sincères condoléances.

Dons

30 F

Morin Henri.

50 F

Perriard Alfred.

(Liste arrêtée au 27 novembre 1982.)

soutien

10 F

Bonthoux Alphonse, Pinet Louis, Barbéro Marcel, Ageron Gilbert, Ermacora Henri, Bellier Jean, Champey Roger, Martin-Dhermont Aimé, Girard-Carabin Robert, Gervasoni Antoine.

20 F

Capra Paul, Philippe Fernand, Gautron Albert, Repellin Paul.

30 F

Morin Henri, Mme Hugues Suzanne, Millet Raymond, Grandioux Claude, Blanc Paul.

40 F

Garcet Gérard, Mme Repellin Paulette, Guillot Charles.

50 F

Mme Noaro Dénise, Bellot Pierre, Châtain Gilbert, Perriard Alfred, Roux-Marchand Wilfrid, Mout Jean, Mme Chabloz Hélène, Hébert Roger.

60 F

Fridmann Albert, Quinto Charles, Mme Serre Jeanne, Olech Bruno, Carpentier Georges.

80 F

Mme Favre Simone.

100 F

Recollin-Bellon Pierre, Soroquère Gilbert, Lécuyer Eugène, Manoury Marcel.

110 F

Pecquet André.

120 F

Badard Marius.

150 F

Joubert Fernand.

160 F

Beschet Jean.

200 F

Section d'Autrans.

300 F

Mme Bigar Nicole.

600 F

Section de Villard-de-Lans.

1 000 F

Section de Grenoble.

(Liste arrêtée le 6 décembre 1982.)

Distinctions

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à notre camarade Jean Ganimède, de la section de Romans, qui vient de se voir remettre la Croix de Chevalier du Mérite Agricole.

Fils du Docteur Ganimède, qui fut le médecin-chef de l'hôpital du maquis du Vercors, il était lui-même, avec son père et sa mère, à la Grotte de la Luire lorsqu'elle fut investie par les troupes allemandes. Tous les trois, en des circonstances exceptionnelles, purent échapper à la mort ou à la déportation alors qu'ils avaient été internés à Grenoble.

Jean Ganimède a été décoré pour services rendus à l'agriculture en sa qualité de professeur au collège des Recollets de Romans, où il enseigne depuis 1955.

COURRIER

Nous remercions ceux de nos camarades qui, au cours de vacances ou de voyages, nous ont adressé de leurs nouvelles :

Le Président Tony de Villard-de-Lans pendant son séjour à Cannes ; la famille Lamarca d'une croisière en Grèce ; Mme Yvonne Berthet de vacances au Tyrol ; de Léon Repellin de Balaruc-les-Bains ; de Olivier Marce une belle carte postale des monuments du Maquis de Saint-Marcel en Bretagne.

Dans le dernier numéro du « Pionnier du Vercors » il avait été sollicité l'avis de nos camarades sur le Bulletin. Il faut reconnaître que, jusqu'ici, peu se sont manifestés, et parmi ces derniers, surtout des camarades « isolés » c'est-à-dire trop éloignés pour faire partie d'une section et être présents à toutes nos activités, manifestations ou cérémonies. Nous publions ci-dessous un extrait de la lettre d'Eugène Lécuyer :

« ...Habitant Perpignan, et Grand Invalide de Guerre, je n'ai pratiquement que notre Bulletin comme moyen de liaison avec mes camarades de combat dans notre Vercors.

« Je demande instamment et par votre intermédiaire, à tous les Pionniers de faire un effort pour que notre petite revue demeure le lien irremplaçable d'amitié forgé dans la souffrance et l'amour de la liberté.

« Permettez-moi de vous exprimer toute ma reconnaissance pour la belle présentation et les efforts que cela demande pour que ce Bulletin soit attrayant et bien conditionné... »

Avez-vous noté la date ?

DIMANCHE 17 AVRIL 1983

ASSEMBLEE GENERALE

La Chapelle-en-Vercoz

Ces annonceurs nous aident ...

soyez leurs clients



« KATHY-FLORE »

INTERFLORA

Marcel COUCOUNETTE HARDY

3, passage de la Poste - 38250 VILLARD-DE-LANS

L'AUBERGE DES MONTAUDS

M. et Mme Pierre MAGNAT

BOIS-BARBU

38250 VILLARD-DE-LANS ☎ (76) 95-17-25

AGENCE ANDRÉOLÉTY

32, avenue Alsace-Lorraine

38000 GRENOBLE Tél. : 47-11-36

HOTEL SOLEIL LEVANT

Mme CATTOZ

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. (76) 95-17-15

Jean BEAUDOINGT

ELECTRICITÉ EN BATIMENT

Le Mas des Bernards - 38250 VILLARD-DE-LANS
Tél. : 95-12-15

René BELLE

PEINTURE - VITRERIE - SOLS

Avenue de Saint-Nizier
Tél. : 95-17-29 38250 VILLARD-DE-LANS

RESTAURANT LE BACHA

M. et Mme Jean-Pierre DEPETRO

Place de la Libération

38250 VILLARD-DE-LANS ☎ (76) 95-15-24

André RAVIX

Chaussures

38250 VILLARD-DE-LANS

Tél. : 95-11-25

J.-P. MAZZOLENI

Boucherie

Place de la Libération

Tél. 95-10-16 38250 VILLARD-DE-LANS

BRUN et PELISSIER

Régie d'Immeubles

12, avenue Alsace-Lorraine
Tél. (76) 87-18-62 38000 GRENOBLE

HOTEL - PIZZERIA la crémaillère

M. & M^{me} APPOLINAIRE

Dépôt pain de campagne cuit au bois
38250 VILLARD-DE-LANS Tél. 95-14-66

LE CLOS MARGOT

Maison d'enfants à caractère sanitaire

Direction : **M. et Mme DEGACHES Jean**
38250 VILLARD-DE-LANS Tél. : 95-10-52

Mieux habillé pour MOINS CHER

par les magasins « **FEU VERT** »

14. rue Mathieu-de-la-Drôme
12, côte Jacquemart

ROMANS

Entreprise de
MAÇONNERIE et TRAVAUX PUBLICS

D. PESENTI « La Résidence »

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. : 95-17-41

VÊTEMENTS HOMMES ET JEUNES GENS

MAISON DU PROGRÈS

ROMANS

Pharmacie J.-F. COTTE

13, place de la Libération

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. : 95-11-95

FINET-SPORT

VÊTEMENTS DE SPORTS

5, rue Félix-Poulat

38000 GRENOBLE Tél. : 87-02-71

GÉRANCES
Transactions immobilières

65, avenue Victor-Hugo
26000 VALENCE
Tél. : 44-12-29

Marcel COULET

Directeur

S. A.

Transports
BOUCHET

1 et 3, route de Lyon

38120 SAINT-ÉGRÈVE

Imprimerie
NOUVELLE

Jean Blanchard

26000 VALENCE

47, av. Félix-Faure

Tél. (75) 43-00-81

TRAVAUX PUBLICS

V.R.D. GÉNIE CIVIL
CANALISATIONS SOUTERRAINES
G.D.F. - P.T.T. - E.D.F.



Constructions industrialisées
Marque déposée

ENTREPRISE J. BIANI

Quartier Revol
26540 MOURS-SAINT-EUSÈBE
Correspondance : Boîte Postale 25
26100 ROMANS

HOTEL 2000

*** NN Georges FEREYRE

détente	télévision
bar - salons - jardin	ascenseurs
chambres avec	garage
téléphone et bar	parking

Route de Romans - R.N. 92
26000 VALENCE - Tél. (75) 43-73-01

accessoires auto

COMPTOIR INDUSTRIEL DAUPHINOIS

Boulevard Gignier - 26100 ROMANS
Tél. : 02-32-65



villard de LANS

cœur du Vercors

station de sports d'hiver classée
station de tourisme
station climatique classée

HAUT-LIEU DE LA RÉSISTANCE

LES SOUVENIRS ÉMOUVANTS
D'UNE FILLETTE DE DIX ANS...

" RESCAPÉE DE VASSIEUX EN VERCORS "

par Lucette MARTIN-DE LUCA
Les Geymonds - BP 50 - 38250 Villard-de-Lans

DROGUERIE R. MICHALLET

Place des Cosmonautes Tél. : 56-51-31

34280 LA GRANDE MOTTE

PLOMBERIE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE - COUVERTURE - QUINCAILLERIE

Joseph TORRÈS

Place des Martyrs - 38250 VILLARD-DE-LANS
Tél. : 95-15-35

SELLES ANGLAISES
WESTERN et MEXICAINE
HARNACHEMENTS

BACHES et STORES
Locations

établissements

TARAVELLO

Rue des Charmilles
26100 ROMANS

Tél. : (75) 02-29-01

Caisse d'Epargne
DE ROMANS
ET BOURG-DE-PÉAGE



LES
MAISONS

D'ARCHITECTES

Confiez votre construction clef en mains
à un groupement d'architectes

RESTAURANT DU SAPIN - Chambres

René BEGUIN

26190 BOUVANTE-LE-BAS ☎ (75) 45-57-63

MATHERON
ENTREPRISE d'ÉLECTRICITÉ

38250 VILLARD-DE-LANS
Tél. : 95-15-41

Bleu de Sassenage

MESTRALLET

Médaille d'Or
du Concours Général Agricole de Paris

Toute la nature du Vercors
en un seul fromage

VILLARD-DE-LANS

Tél. : (76) 95-00-11



GRILL au feu de bois

CREPERIE - SALON DE THE

*Spécialités sur commande
Repas d'affaires
Grillades au feu de bois*

ETE - Repas en terrasse

Villard-de-Lans
Tél. (76) 95.15.81

Sté CHARTIER, CHAPUS & C^{ie}

Charcuterie
Salaisons
Jambons
Saucissons

ROJAN

Siège :

3, rue de la Liberté
26100 ROMANS

Tél. (75) 02 27 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1982

MEMBRES ÉLUS

Gilbert FRANÇOIS	5, allée du Parc, Cidex 55, 38640 Claix
Marin DENTELLA	36, bd Maréchal-Foch, 38000 Grenoble
Camille GAILLARD	« Le Rivisère », rue de Dunkerque, 26300 Bourg-de-Péage
Gaston BUCHHOLTZER	36, av. Louis-Armand, Seyssins, 38170 Seyssinet-Pariset
Honoré CLOITRE	« Ripaillère », Saint-Martin-le-Vinoux, 38000 Grenoble
Gustave LAMBERT	24, rue de Stalingrad, 38100 Grenoble
Abel BENMATI	6, rue Lt-Col.-Trocarnot, 38000 Grenoble
Anthelme CROIBIER-MUSCAT	9, rue Guy-Mocquet, 38130 Echirolles
Georges RAVINET	9, rue Louis Le Cardonnell, 38100 Grenoble.

MEMBRES DE DROIT

Présidents de Sections

AUTRANS : Maurice REPELLIN Les Gaillards, 38880 Autrans	
GRENOBLE : Edmond CHABERT 3, rue Pierre-Bonnard, 38100 Grenoble.	
LYON : Pierre RANGHEARD 22, rue Pierre-Bonnaud, 69003 Lyon	
MÉAUDRE :	
MENS : Raymond PUPIN Saint-Baudille et Pipet, 38710 Mens	
MONESTIER-DE-CLERMONT : Gustave LOMBARD 38650 Monestier-de-Clermont	
MONTPELLIER : Henri VALETTE Le Mail 3, 42, av. St-Lazare 34000 Montpellier	
PARIS : Docteur Henri VICTOR 138, rue de Courcelles, 75017 Paris	
PONT-EN-ROYANS : Louis FRANÇOIS Le Petit Clos, 38680 Pont-en-Royans	
ROMANS : Fernand ROSSETTI Rue Premier, 26100 Romans	
SAINT-JEAN-EN-ROYANS : René BÉGUIN Bouvante-le-Bas, 26190 Saint-Jean-en-Royans	
SAINT-NIZIER : GIRARD Saint-Nizier, 38250 Villard-de-Lans	
VALENCE : Marcel MANOURY 89, av. du Grand-Charran, 26000 Valence	
VASSIEUX-LA-CHAPELLE : Albert JARRAND 26420 La Chapelle-en-Vercors	
VILLARD-DE-LANS : Tony GERVASONI Au Vieux Chaudron, 38250 Villard-de-Lans	
SECTION BEN : Colonel Pierre LAURENT 71, place Jacquemart, 26100 Romans	

Délégués de Sections

AUTRANS : Paul BARNIER 38880 Autrans	
GRENOBLE : Pierre BELLOT 49, rue Gal-Ferrié, Bt D, 38100 Grenoble	
LYON :	
MEAUDRE :	
MENS : Albert DARIER 4, rue Marcel-Porte, 38100 Grenoble	
MONESTIER-DE-CLERMONT : Pierre ATHENOUX Roissard, 38650 Monestier-de-Clermont	
MONTPELLIER :	
PARIS : Ariel ALLATINI 33, rue Claude-Terrasse, 75016 Paris	
PONT-EN-ROYANS : Ernest MUCEL Plombier, 38680 Pont-en-Royans	
ROMANS : Louis BOUCHIER 6, rue Victor-Boiron, 26100 Romans	
SAINT-JEAN-EN-ROYANS : Mme Y. BERTHET 43, rue Jean-Jaurès, 26190 St-Jean-en-Royans	
SAINT-NIZIER :	
VALENCE : Georges FÉREYRE Hôtel 2000, R.N. 92, 26000 Valence	
VASSIEUX-LA-CHAPELLE :	
VILLARD-DE-LANS : Louis SEBASTIANI La Conterrie, 38250 Villard-de-Lans	
SECTION BEN : Lucien DASPRES 42, boulevard Maréchal-Foch, 38000 Grenoble	

BUREAU NATIONAL

Président national	: Colonel Louis BOUCHIER
Vice-présidents nationaux	: Marin DENTELLA - Georges FÉREYRE - Henri VICTOR
Secrétariat	: Albert DARIER - Adjoint : Edmond CHABERT
Trésorier national	: Gilbert FRANÇOIS - Adjoint : Anthelme CROIBIER-MUSCAT
Membre	: Abel BENMATI

